



Le 02/09/2024

Messieurs
les Conseillers Municipaux

Monsieur et Cher(s) Collègue,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le :

LUNDI 9 SEPTEMBRE 2024 à 18 heures 00
A la salle du conseil municipal

ORDRE DU JOUR

- Information au Conseil Municipal des décisions prises par Mr le Maire en application de l'article L2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales (DC/2024/17 à 20) ;
- Désignation du secrétaire de séance ;
- Approbation du procès-verbal précédent (09/07/2024).

COMMUNAUTE DE COMMUNES

1 - DLVAgglo - MODIFICATION DES STATUTS RESTITUTION DE COMPETENCES

RESSOURCES HUMAINES

2 - PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE - RISQUES PRÉVOYANCE : MODE DE CONTRACTUALISATION ET PARTICIPATION

TRAVAUX

3 - PLUS VALUE GSV CMTP-COLAS - TRAVAUX RUE DE LA PERRIERE

4 - TRAVAUX COMPLÉMENTAIRES BOAS - CHIFFRAGE POUR LES TRAVAUX DU PONT DES FOURCHES

FINANCES

5 - DÉCISION MODIFICATIVE N°1/2024 BUDGET COMMUNAL

ADMINISTRATION GENERALE

6 - EXONÉRATION EN FAVEUR DES IMMEUBLES SITUÉS EN ZONE FRANCE RURALITÉS REVITALISATION RATTACHÉS À UN ÉTABLISSEMENT REMPLISSANT LES CONDITIONS REQUISES POUR BÉNÉFICIER DE L'EXONÉRATION DE COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES PRÉVUE À L'ARTICLE 1466 G DU CODE GÉNÉRAL DES IMPÔTS

7 - LANCEMENT DE LA CONSULTATION POUR LA RÉNOVATION DES TOILETTES DU PORT

Point Divers

Comptant sur votre présence, veuillez agréer, Monsieur et cher collègue, l'expression de mes sentiments distingués,

Le Maire, Guy BURLE

